



COMMUNIQUÉ

Reconnaissance de la nation québécoise

Le Mouvement national des Québécoises et Québécois demande des gestes concrets

Montréal, le vendredi 20 juin 2008 – La Chambre des communes a reconnu, à l'automne 2006, l'existence de la nation québécoise. Plus d'un an plus tard, cette reconnaissance demeure encore symbolique et les principes fondateurs de la nation québécoise, la langue, la culture et l'identité, n'ont profité d'aucune action tangible. « La Chambre des communes a aujourd'hui la possibilité d'être conséquente avec cette reconnaissance de la nation québécoise. Il est temps de passer de la parole aux actes et de voter en faveur de gestes concrets. C'est pourquoi le Mouvement national des Québécoises et Québécois appuie les initiatives actuellement menées par le Bloc Québécois en matière d'identité, de langue et de culture » affirme Chantale Trottier, présidente du MNQ.

Le Mouvement national des Québécoises et Québécois souhaite que les initiatives du Bloc Québécois en faveur de la protection de la langue française, de l'épanouissement de la culture québécoise et surtout du respect de l'identité québécoise soient appuyées par les parlementaires qui ont voté en faveur de la reconnaissance de la nation québécoise. « Le rejet du multiculturalisme à la canadienne, l'application de la loi 101 dans l'ensemble des domaines d'emplois et le contrôle des moyens de télécommunications pour le Québec font aujourd'hui consensus. Les parlementaires fédéraux, d'un océan à l'autre, se doivent de respecter minimalement la volonté du Québec dans ces domaines », ajoute Chantale Trottier, présidente du MNQ.

Pour le MNQ, qui célèbre aujourd'hui 60 ans d'action politique en faveur des droits du Québec, les parlementaires de la Chambre des communes ont aujourd'hui l'occasion d'être cohérents et audacieux. « Malgré les fondements et les évidences qui nous distinguent du reste du Canada, la nation québécoise ne profite d'aucune reconnaissance concrète au sein des lois du gouvernement fédéral. Il y a des limites à dire une chose et faire son contraire » conclut la présidente du MNQ.

Fondé en 1947, le Mouvement national des Québécoises et Québécois (MNQ) regroupe aujourd'hui dix-neuf (19) Sociétés nationales et Sociétés Saint-Jean-Baptiste réparties sur tout le territoire du Québec et compte, au total, quelque 110 000 membres. Il a pour mission de promouvoir un Québec libre, français et démocratique. Le MNQ coordonne aussi la mise en oeuvre de la Fête nationale au nom du Gouvernement du Québec depuis 1984.

– 30 –

Source : Julien Baudry
Mouvement national des Québécoises et Québécois
(514) 527-9891
(514) 793-9193 (cellulaire)
jbaudry@mnq.qc.ca